

Compte-rendu du CA du 29 septembre 2025 dans les locaux de Solidaires

Présent-e-s : 16 (7 femmes et 9 hommes).

Pour les organisations syndicales nationales (4 personnes) : Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; SUD PTT (Philippe Cornélis) ; SUD-Rail (Anne Millant, Christian Mahieux).

Pour les Solidaires départementaux (12 personnes) : 14 Basse-Normandie (Jean-Pierre Nunès, Odile Hervieu) ; 25 Doubs (Yvelyne Bahy), 44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner, Marc Lerbey), 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 59 Nord (Michèle Béarez, André Delcroix) ; 75 Paris (Geneviève Mérand) ; 91 Essonne (Roland Baille et Catherine Fayet) ; 94 Val-de-Marne (Carine Delhostal, Odette Dick-Scherrer).

Excusés : Denis Turbet-Delof (44 Loire-Atlantique), Philippe Barre (94 Val-de-Marne).

Cette réunion n'était pas prévue, elle remplace au dernier moment celle du 18 septembre, annulée pour participer aux manifestations.

Ordre du jour

- **Le contexte général** : international, national, retraité·es.
- **Trésorerie** : rentrée des cotisations 2025 et question de la cotisation directe.
- **A.G. du 10 décembre 2025**, avec le débat sur le financement de la Sécu. Décision pour le calendrier de préparation, qui pourrait être : envoi de la motion le 13 octobre - limite pour les amendements le 3 novembre ; décision quant aux amendements à discuter lors de l'AG, au CA du 13 novembre.

Actualités nationales

Le texte des actualités nationales, internationales, retraité·es a été envoyé (tardivement) en amont. Il est présenté par trois voix.

Gérard Gourguechon présente les actualités nationales.

Depuis 2022 et la dernière élection présidentielle, les premiers ministres et les

gouvernements se succèdent, tous prônant la même politique en faveur des entreprises et surtout

en faveur des détenteurs de capitaux. Après la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République le 9 juin 2024 et les résultats des élections législatives qui ont suivi, la division politique et idéologique du pays se retrouve plus ou moins dans une Assemblée nationale composée de trois « ensembles » plus ou moins égaux en nombre de sièges, mais avec tout de même quelques écarts entre les trois regroupements. Le Président de la République s'arroge le pouvoir de désigner un Premier ministre qui soit compatible avec la politique « pro-business » qu'il veut poursuivre, même si elle semble être rejetée par une majorité de nos concitoyennes et concitoyens. La crise politique s'en est trouvée

Une crise des institutions politiques : à l'issue des élections législatives du 7 juillet 2024, le Président de la République aurait dû choisir comme « chef du gouvernement » une personne issue de la formation arrivée en tête, à savoir le Nouveau Front Populaire (26,68 % des suffrages exprimés). Il a préféré retenir un représentant des Républicains (7,41 % des suffrages exprimés), puis un représentant de « l'extrême-centre ». Il s'en est justifié en disant que le NFP n'était pas en mesure de disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale et qu'il ne pourrait gouverner que quelques semaines. De fait, c'est ce qui se produit avec les premiers ministres retenus par lui, retenus car ils sont compatibles avec la politique favorable aux détenteurs de capitaux qu'il est décidé à poursuivre bien qu'elle soit repoussée par une majorité de la population.

L'article 8 de la Constitution de 1958 fait du choix du Premier ministre une prérogative exclusive du Président de la République. Elle empêche donc que l'Assemblée fasse elle-même ce choix à la suite de coalitions ou de compromis sur un programme de gouvernement. Cette interdiction résultant du texte de la Constitution réduit à néant tout espoir de « culture du compromis ». La cause de cette impasse est dans la Constitution. C'est bien une crise de régime. Le Tiers État, en 1789, avait dépassé cette difficulté en se proclamant assemblée constituante : les députés du Tiers État aux états généraux, après le serment du Jeu de paume, avec le soutien de quelques députés de la noblesse et du

Une crise budgétaire : Nous nous souvenons des difficultés rencontrées par le pays en fin d'année 2024 pour parvenir à adopter une Loi de Finances pour 2025. Barnier est tombé sur un choix

accélérée : Barnier, puis Bayrou, puis Lecornu, puis ... Le mouvement syndical ne peut rester indifférent à cette situation : il en va du fonctionnement démocratique de notre pays. Il nous faut donc essayer de comprendre l'implication entre la crise politique, la crise institutionnelle, la crise économique et la crise sociale. Les débats sur la taxe Zucman illustrent l'affrontement de classe et nous voyons le MEDEF monter au front avec son idéologie et ses menaces, et la FNSEA se prépare à sortir les tracteurs et le lisier pour entourer les lieux de symboles de certaines administrations afin de bouger pour que rien ne bouge.

clergé, s'érigent en Assemblée nationale le 17 juin 1789, puis en Assemblée nationale constituante le 9 juillet 1789. Nous n'avons pas eu une telle prise de décision par l'Assemblée nationale au lendemain du 7 juillet 2025 : tout le pays est resté dans l'attente du choix du Président !

François Bayrou n'a pu obtenir une majorité parlementaire, particulièrement sur les questions budgétaires, ce qui était certain dès lors qu'il se contentait de poursuivre à l'identique la politique de l'offre favorable aux détenteurs de capitaux, politique accentuée par Emmanuel Macron depuis 2017 et qui explique en grande partie l'augmentation des déficits publics. Il faut trouver l'explication de ces déficits publics dans les énormes concentrations de patrimoines et de capitaux chez les plus riches particuliers.

Ainsi, le système politique français apparaît archaïque et dérogatoire en Europe : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne pratiquent la représentation proportionnelle et ne confisquent pas la censure par l'usage du 49.3 par le gouvernement ou la dissolution de l'Assemblée nationale à la discrétion du chef de l'État (article 12 de la Constitution). Il faut certainement apporter des modifications à la Constitution actuelle, particulièrement aux articles 8 et 12, voire mettre en chantier une nouvelle Constitution, et certainement mettre plus de « proportionnelle » dans l'élection de l'Assemblée nationale.

budgétaire : une majorité de parlementaires a refusé que ce soit notamment les personnes retraitées qui « payent la crise ». Bayrou, en préalable, a voulu préparer l'opinion publique à la gravité de la crise

financière et au problème de la dette publique dans le but de faire accepter ses mesures d'austérité, visant encore une fois les personnes retraitées (année blanche, les 10 %, etc.), les salarié·es, les chômeurs et les chômeuses et les services publics, même les plus indispensables, comme l'école et l'hôpital.

En France, les détenteurs de capitaux sont divisés quant au rôle qu'ils veulent faire jouer à l'appareil d'État. Une partie souhaite poursuivre la politique de soutien de l'État à l'appareil productif. L'État français a déjà été mis très largement au service du capital durant les années néolibérales. Des transferts massifs ont été organisés vers le secteur privé dès les années 1990. Ceci s'est accéléré à partir de 2017 et l'élection de Macron avec de grands plans de relance et une augmentation des dispositions fiscales et sociales favorables au capital et à l'accumulation capitaliste : suppression de l'ISF, flat tax, multiplication des exonérations sociales, privatisations, etc. Certains secteurs comme l'industrie et le commerce deviennent hautement dépendants de ces aides et de ces transferts. Mais une autre partie du capital est très dépendante des exportations et n'a donc aucun intérêt à une politique de défense du marché intérieur. Bernard Arnault, le patron de LVMH, soutient les nouveaux accords commerciaux engagés par l'Union Européenne quand cette concurrence internationale fragilise des pans entiers de l'économie française qui réclament davantage de protections.

Ces tensions se retrouvent dans les équilibres à trouver dans la mise en place du budget de l'État. Ce dernier doit soutenir massivement des secteurs entiers, alors même que la fin du soutien des banques centrales aux marchés conduit le secteur financier à demander des garanties aux États pour assurer sa rente. Globalement, les secteurs rentiers appellent à réduire le rôle de l'État parce qu'ils prétendent à le remplacer et qu'ils font de la baisse

Une crise sociale : C'est ainsi que, d'années en années, la pression sur le monde du travail est de plus en plus forte, et de plus en plus inacceptable et inacceptée quand les réalités apparaissent aux yeux du plus grand nombre. Le ban et l'arrière-ban sont appelés à la rescousse pour repousser toute idée de rébellion. Des boucs-émissaires vont être mis en avant, les étrangers, les migrants. Bayrou a largement cherché à fracturer le pays en fonction des « classes d'âge », laissant croire qu'il se souciait de la situation de la jeunesse et dénonçant

des impôts leur priorité. Nous assistons à un conflit autour du budget : le secteur financier réclame une réduction rapide du déficit pour garantir ses actifs, tandis que plusieurs secteurs, du commerce et de l'industrie, réclament la poursuite des aides massives. Pour pouvoir répondre « en même temps » aux deux demandes plus ou moins contraires du monde capitaliste, les gouvernements sont « obligés » de soumettre le reste de la population à une double austérité, à une baisse de leur revenu disponible (gel des traitements, des salaires, des pensions, réduction des prestations sociales, reculs des services publics, etc.) et à une augmentation « de la valeur travail », comme ils disent, à savoir faire travailler plus et plus longtemps celles et ceux qui travaillent (recul de l'âge de départ en retraite, réduction des congés, contrôle des arrêts maladie, pression sur les sans-emploi, diminution des effectifs dans les entreprises et les administrations, ce qui conduit à faire faire le travail par moins de monde, ces « gains de productivité » se traduisant par des conditions de travail dégradées, etc.). Il s'agit donc, pour un gouvernement au service du capital, d'ajuster le monde du travail et l'État social aux besoins du capital : on maintient le transfert de fonds de l'État vers le secteur privé tout en réduisant le déficit par une contribution croissante du travail et des services publics. Cette politique n'a pas pour fonction d'augmenter les recettes fiscales pour réduire les déficits publics (il ne s'agit pas de se libérer de la pression des marchés financiers mais bien de maintenir leur pression pour rendre « raisonnable » le peuple), ni d'améliorer la croissance, là aussi pour améliorer les rentrées fiscales. Il s'agit essentiellement de maintenir à flot une partie du capitalisme français. Le ruissellement doit se faire du plus grand nombre vers les grandes entreprises et ensuite en dividendes vers leurs actionnaires qui sont de plus en plus riches.

à l'envie les « privilèges » des « boomers » qui auraient vécu un âge d'or pendant ce que certains économistes ont appelé les « trente glorieuses ». Cette mise en avant de faux privilégiés est faite pour éviter de parler des véritables privilégiés et assistés de tout le système capitaliste. Cette culpabilisation d'une population qui a un sentiment justifié de perte de contrôle démocratique et de recul de niveau de vie alors qu'une minorité « se goinfre » conduit à creuser encore le fossé entre cette population et les gouvernants. Les chiffres

sont là : ceux qui « défendent la valeur travail » ont permis que la rémunération des travailleurs stagne au cours des cinq dernières années alors que le patrimoine des plus riches a continué de croître fortement. Cette politique, c'est la politique menée par le « bloc central » depuis 2022, politique très impopulaire, ne regroupant au mieux qu'un petit tiers de l'électorat. Les budgets doivent donc passer en force, soit à coups de 49-3 comme en 2022 et 2023, soit après une motion de censure comme pour le budget de 2025. Toute réduction des aides aux entreprises (les 211 milliards du rapport sénatorial), toute remise en cause des réformes fiscales de 2018 ou tout renoncement à réduire le budget pourraient satisfaire en partie la demande démocratique mais provoqueraient une fragmentation interne au capital. Tout compromis réel devient impossible avec la gauche dès lors qu'elle veut continuer de vouloir porter en partie les aspirations économiques et sociales des couches populaires. Quant à l'extrême-droite, elle se présente de plus en plus comme une alternative au « bloc central » pour le capital. C'est dans ce cadre que se développent des périodes de tensions sociales. Le projet de réforme des retraites a entraîné le mouvement syndical et social de 2023 qui a échoué faute de mobilisation suffisante des populations victimes des politiques menées. Le projet de loi de finances 2026 et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale de 2026 (PLF et PLFSS) présentés par François Bayrou ont conduit au vote d'une motion de censure attendue dès lors que le 1er ministre demandait un vote de confiance la veille d'une première journée de mobilisation « citoyenne et plus » du 10 septembre. Une deuxième journée, à l'appel de l'intersyndicale complète, celle de 2023, s'est déroulée le 18 septembre, avec encore bien peu d'arrêts de travail et de blocages effectifs de la production qui soient en mesure d'apeurer les détenteurs de capitaux.

En septembre 2025, le bloc central n'a plus guère de solution pour pouvoir continuer de développer sa politique inégalitaire et destructrice. Il peut essayer de survivre en essayant de détacher une partie de la gauche (très concrètement la partie du PS la plus conciliante avec le capitalisme actuel) dans la stratégie d'unité du capital. Cette opération est rendue plus difficile du fait de l'intransigeance des entrepreneurs et des financiers de lâcher un peu de leurs privilèges. La pression maintenue de l'intersyndicale à 8 rend cette opération encore plus difficile, le maintien de la CFDT dans une intersyndicale revendicative pèse sur la partie de la

« gauche » qui se verrait bien collaborant plus ou moins avec le pouvoir actuel. Le gouvernement peut aussi continuer de faire jouer la menace des marchés financiers, mais tous les discours qui pèsent comme des menaces pour le pays dès lors que le territoire national ne serait plus assez « attractif » pour les détenteurs de capitaux (comme les propos sur « l'exil fiscal » des riches, dès lorsqu'ils seraient imposés en France) viennent confirmer qu'au final, c'est bien « la finance qui gouverne ». Chaque annonce d'une notation de la France par une agence de notation aura notamment cet objectif. La « colère » du MEDEF et sa « mobilisation » servent aussi à ça, tout comme la journée de manifestation de la FNSEA va servir à faire pression sur l'opinion publique contre les normes sanitaires, sociales etc., et contre les administrations pour « libérer » les entrepreneurs de tout ce qui vient freiner la production et l'innovation, etc. Nous pouvons nous souvenir du rôle des transporteurs routiers au Chili avant le coup d'État de Pinochet contre Allende.

Les débats sur la taxe Zucman illustrent le niveau de tension et de crispation dans lequel se trouve le pays. Cette taxe ne vise qu'à venir rogner un peu sur le patrimoine accumulé par une faible partie de la minorité la plus riche (il s'agirait de 1 800 contribuables en France, mais les plus riches parmi les riches). Et le Medef est vent debout, ceci mettrait en cause l'esprit d'entreprise et viendrait s'opposer à la recherche, à l'innovation et à l'investissement. Il ne s'agit même pas d'arrêter les transferts de fonds du plus grand nombre vers le capital et les dividendes des actionnaires (les 211 milliards d'aides diverses chaque année pourraient continuer). Il s'agit encore moins de venir réduire la totale liberté de circulation des capitaux sur la planète et encore moins de mettre en cause l'exploitation capitaliste de la force de travail. Avec cette taxe, l'accumulation capitaliste et la concentration des fortunes par le jeu de la « concurrence libre et non faussée » seraient seulement légèrement ralenties. Et c'est déjà trop. Cette intransigeance des actionnaires et des financiers est à la mesure de la faiblesse de la mobilisation sociale. En 1936, alors que les entreprises étaient occupées et que le nouveau gouvernement de Front Populaire n'était pas encore en place, le patronat de l'époque a fait pression pour que les « négociations » s'engagent rapidement : il fallait que les ouvriers reprennent leur place derrière les machines.

Si le mouvement social veut être une porte de sortie, veut être une solution à ces crises, il lui faut peser beaucoup plus dans la bataille culturelle et dans les rapports de force économiques et sociaux. Il lui faut, notamment, esquisser une autre organisation sociale, une autre organisation du travail et une autre répartition des richesses créées, à défaut, ceci restera un mouvement éphémère et limité politiquement, comme ceci a été le cas pour le mouvement Nuit debout, celui des « gilets jaunes » ou celui de 2023 contre la réforme des retraites.

Sinon, c'est l'extrême-droite qui se présentera comme une alternative pour certains secteurs du capital (déjà le président du Medef qualifie même son accession au pouvoir de « risque nécessaire »), en s'appuyant même sur le mécontentement populaire. Une partie du capital peut très facilement sacrifier une partie de la démocratie au maintien des profits capitalistes. Un régime plus autoritaire permettrait de ressouder l'unité du capital de façon plus efficace et plus violente, avec la mise en place de discriminations, de nouvelles dérégulations sociales et environnementales, l'écrasement du syndicalisme de luttes et des attaques contre les forces progressistes, de nouvelles baisses d'impôts sur le capital et de réduction encore de l'État social. Cette fusion de l'extrême-droite avec la droite et le bloc central est déjà en cours, avec Ciotti, Retailleau et bien d'autres.

Contexte international

Christian Mahieux présente ces actualités internationales.

Où va le monde ? C'est le titre du numéro 29 des Utopiques, sorti cet été consacré à la situation mondiale analysée à partir de notre position de syndicalistes, c'est-à-dire « en tenant compte de ce qui touche aux intérêts immédiats de notre classe et aux perspectives d'émancipation sociale » pour reprendre les propos de son édito.

Sur tous les continents ont lieu des guerres, des conflits, colonialistes, impérialistes... : si le discours médiatique évoque un « retour » de la guerre, celles-ci n'ont en réalité jamais cessé pour de nombreux peuples. Il y a bien sûr le génocide perpétré par l'État israélien en Palestine. Perpétré par l'État israélien, mais possible seulement par l'appui des alliés de celui-ci : les états qui le soutiennent militairement, économiquement, politiquement ; les entreprises qui alimentent l'armée israélienne, directement ou indirectement. L'Union syndicale Solidaires est impliquée depuis toujours dans le soutien au peuple palestinien sous diverses formes : campagne BDS, comités locaux et national unitaires, délégation sur place, liens avec des syndicats palestiniens, etc.

La guerre est aussi en Ukraine, à la suite de l'invasion et l'occupation militaire russe. Contre cet impérialisme, la résistance syndicale et populaire continue. Là aussi, cela se traduit par des échanges très réguliers avec des syndicats indépendants ukrainiens, engagés à la fois dans la résistance contre les forces impérialistes occupantes et dans les luttes contre le patronat et certaines mesures gouvernementales, comme on l'a vu à travers les manifestations populaires de juillet dernier.

La guerre est aussi par exemple au Soudan et, sauf problème de visas, nous devrions avoir la participation de camarades de la Coordination professionnelle et syndicale soudanaises lors de la **6^e rencontre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, qui aura lieu du 13 au 16 novembre en Italie**. Cette rencontre est importante, elle concerne notre syndicalisme dans son ensemble, donc aussi les retraité·es : tant vis-à-vis de nos revendications et actions spécifiques que, tout simplement en tant que syndicalistes ! Il ne s'agit pas de prendre la place des camarades encore en activité professionnelle, mais il n'y a aucune raison non plus de ne pas y participer ! A voir dans les Unions départementales ou les fédérations et syndicats nationaux...

Il en est de même pour la journée du 15 octobre qui se déroulera en deux temps spécifiques : le matin consacré à la délégation Solidaires pour la rencontre du Réseau, l'après-midi avec une réunion ouverte d'échange sur la situation internationale globale et les conséquences pour notre syndicalisme. Sur la base de la contribution portée par l'UNIRS, et des apports d'UDIRS, nous y avons toute notre place. Le texte complet est disponible sur le site Solidaires et des extraits non négligeables figurent dans le numéro d'été des Utopiques. Ce texte et les autres sont des outils pour nos réflexions collectives et pour agir syndicalement, aussi sur le plan international !

Actualités des retraité·es et du G9

Patrice Perret présente les actualités des retraité·es

Réunion des 9 organisations de retraité·es le 3 septembre 2025

La réunion s'est tenue de 14 h à 16 h, dans les locaux de la FSU. Toutes les organisations étaient présentes.

Communiqué commun sur le budget du gouvernement

Un communiqué est adopté au consensus, il appelle à faire du 18 septembre une étape importante de la riposte.

Toutes les organisations sont bien conscientes de l'ampleur des attaques qui visent principalement les personnes en retraite. Ces attaques, qui viennent de loin et même d'avant le Premier ministre Barnier, nécessitent une action spécifique des retraité·es, dont la date sera décidée rapidement, dès que la situation sociale se sera éclaircie. Le problème est de mobiliser les retraité·es pour, à la fois, riposter contre les fortes menaces contre les retraité·es qualifié·es de nantis et d'amplifier le mouvement, tout en ne fragilisant pas l'indispensable mobilisation de l'ensemble de la population, orchestrée par l'intersyndicale des 8 organisations.

Sollicitation de l'UNSA et question de l'unité syndicale

L'UNSA a profité de l'unité à 8 pour la reproduire au niveau des retraité·es, ce qui concrétise l'appel

du SG de la Ferpa à structurer un groupe Ferpa en France (où ne siègent que CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, UNSA, ce qui exclut FSU, Solidaires et les associations du G9). Ce sont les organisations membres de la Ferpa qui ont été les plus virulentes contre la proposition de l'Unsa.

Depuis sa constitution en 2014, le G9 défend un socle commun de revendications essentielles et il n'est pas question de le rogner en intégrant l'Unsa dans un G10. Le G9 informe l'UNSA de l'envoi de notre communiqué à la presse ; elle décidera de le soutenir ou pas.

Argumentaire contre les annonces du gouvernement

Solidaires a intégré les amendements de la FSU à un argumentaire limité à 6 pages. Les autres organisations envoient les leurs pour adopter le projet lors de la prochaine réunion le 9 octobre.

Chèques vacances de la fonction publique

Une circulaire du 22 juillet les supprime pour les retraité·es : à voir à la prochaine réunion. Si ce point n'est pas à l'ordre du jour du 9 octobre, devons-nous le pousser ?

Prochaine réunion : jeudi 9 octobre à 9 h 30 au local de la FGR-FP

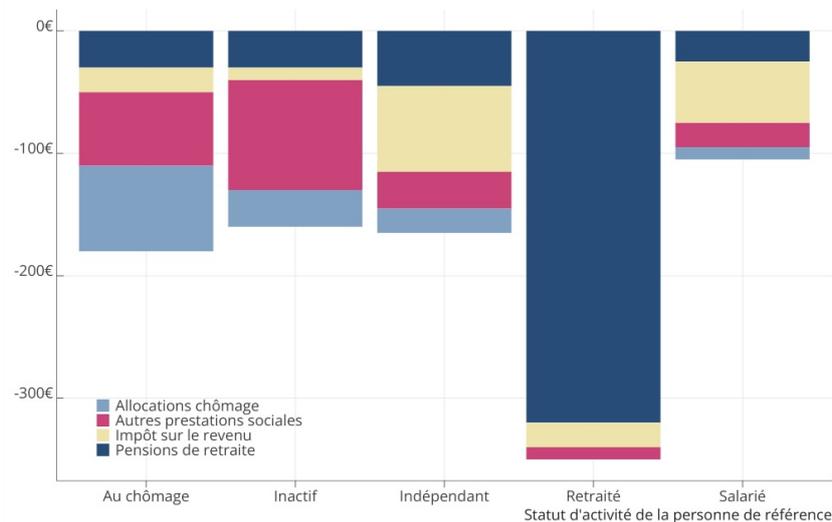
Pour la prochaine réunion G9 le 9 octobre

Le G9 cherche des consensus lors de ces réunions. La date du 9 octobre a été choisie ensemble le 3 septembre, difficilement pour trouver un moment où toutes les organisations pouvaient être présentes. La CGT a envoyé un message le 21 septembre, avec des erreurs dans les destinataires (en oubliant Christian et une organisation du G9, et en ajoutant un destinataire CGT inconnu et décédé...), pour avancer la réunion du 9 octobre au 25 septembre sous prétexte d'adopter rapidement un communiqué de presse pour avoir un appel unitaire des retraités et nous positionner dans le mouvement Social. Plusieurs organisations ont signalé qu'elles ne pouvaient pas être présentes le 25. Nous avons proposé de maintenir le 9 octobre et, comme bien souvent, de travailler par amendements par Internet sur un projet que la CGT pourrait envoyer. Plusieurs organisations nous ont soutenu et la CGT a

accepté cette proposition. Depuis, nous n'avons pas reçu le projet qu'il était urgent de discuter...

La question à discuter le 9 octobre sera l'action spécifique des retraité·es, à un bon moment pour être audible, sans perturber les actions de l'intersyndicale à 8. L'action spécifique s'impose car ce sont les retraité·es qui paient le plus dans la politique d'austérité et subissent le plus des attaques (les « boomers » privilégiés) pour diviser la population avec une fausse opposition jeunes/vieux. La CGT avance le 6 novembre.

Le tableau ci-dessous montre la perte, en euros, du fait de l'année blanche, pour diverses catégories de la population. Ce sont les retraité·es qui perdraient le plus car la perte la plus importante concerne la pension.



Champ : France métropolitaine, ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu disponible est positif.

Lecture : Les ménages ayant pour personne de référence un.e retraité.e verraient leur revenu disponible réduit en moyenne de 350 euros du fait de l'année blanche.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2021 (actualisée 2023) ; Cnaf-Drees-Insee, modèle Ines 2023, calculs OFCE.

Situation des retraité-es

L'ex Premier ministre Bayrou a attaqué brutalement les personnes en retraite et annoncé un budget de fortes économies visant principalement les retraité-es. Les régressions annoncées viennent de loin, et même bien d'avant Barnier. Nous ne connaissons pas encore ce qu'annoncera le Premier ministre Lecornu, mais il est à craindre qu'il suive peu ou prou la ligne de son prédécesseur. Pour se préparer aux mauvaises mesures qui vont revenir, les 9 organisations de retraité-es ont mis en commun leurs réflexions et arguments pour mettre à disposition des équipes cet argumentaire.

Les personnes en retraite subissent principalement 4 mesures :

- la suppression de l'abattement fiscal de 10 % au profit d'un abattement forfaitaire à 2 000 euros,
- le gel des pensions de retraite,
- le gel du barème de l'impôt sur le revenu et de la CSG,
- le gel de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Elles subissent également la régression des services publics et du système de santé (doublement des franchises médicales, révision du statut des ALD), que les personnes âgées utilisent davantage que la moyenne de la population.

Suppression de l'abattement fiscal de 10 % au profit d'un abattement forfaitaire à 2 000 euros

C'est la mesure qui est ressentie comme la plus injuste, elle concerne 11 millions de retraité-es, soit plus des deux tiers. Notons que Bayrou n'hésite pas à mentir en parlant de « frais professionnels » ! Selon l'OFCE, l'État gagnerait 800 000 euros, rien ne changerait pour la moitié des pensionné-es, les plus modestes, non imposables ; 1,5 million de ménages verraient leur impôt baisser, surtout des couples ne comptant qu'une seule personne en retraite ; 5,2 millions de ménages connaîtraient une augmentation de leurs impôts, pour la plupart des

retraité-es seul-es faisant partie des 30 % les plus « aisés ». Une partie d'entre eux, avec une pension inférieure à 1 709 €, ne payaient pas d'impôts, les 500 000 retraité-es qui vont payer des impôts à cause du gel des barèmes perdent des exonérations (taxe d'habitation, certains services publics), des prestations versées sous conditions de revenus et autres avantages sociaux (tarifs sociaux, chèques énergie, tarifs de transport réduits, aides au logement, etc.).

Gel des pensions de retraite

Cela coûterait 3,7 milliards d'euros à tous les retraité-es. Le gel représente la plus grande perte de pouvoir d'achat, qui est proportionnelle à la pension mais en pourcentage du niveau de vie, les

ménages les plus modestes verraient leur revenu réduit par une année blanche autant que les 10 % les plus riches.

Gel du barème de l'impôt sur le revenu et de la CSG

C'est 1,4 milliard d'euros sur le dos des retraités. Le gel toucherait la moitié des ménages comptant au moins un retraité soit 6,7 millions de ménages.

La perte s'élèverait au maximum à 0,14 % du revenu, à 120 € par an.

Gel de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Ce sont les plus démunis, les 20 % les plus pauvres, qui en bénéficient

et qui seraient les seules victimes de cette mesure.

Régression des services publics

Les « économies » imposées à l'État (10 milliards d'euro, dont 4,8 de suppressions d'emplois) et aux collectivités territoriales (5,3 milliards) se traduiraient par la suppression de 3 000 postes, le

non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois, le recul de services publics, ... alors qu'avec l'âge, les services publics sont de plus en plus indispensables.

Régression du système de santé

La dégradation de la santé augmente avec l'âge. Les « économies » (5,5 milliards) pousseraient les malades précaires à renoncer aux soins.

- **Le doublement des franchises** médicales ferait passer la franchise sur les boîtes de médicaments de 1 à 2 euros, sur la consultation chez le médecin généraliste de 2 euros à 4 euros... dans la limite des plafonds, qui passeraient de 50 euros par assuré et par an, à 100 euros. Ce n'est plus 50 euros, mais 100 euros que les personnes les plus malades devront donner chaque année.

Concrètement, un grand nombre de médicaments ne seront plus remboursés. Le paracétamol, vendu moins de deux euros, sera désormais à la charge des patients. Une personne atteinte d'une pathologie grave et contrainte de recourir à un transport sanitaire devra assumer un reste à charge de 16 euros.

- **La remise en cause partielle de l'ALD** (Affection Longue Durée) frapperait particulièrement les personnes âgées, qui sont plus malades que les autres, 43 % des plus de 64 ans sont en ALD. Ils peuvent se soigner correctement aujourd'hui grâce à la prise en charge à 100 % des soins et médicaments strictement liés à la pathologie de leur ALD, mais le doublement des plafonds, selon une première estimation, leur coûtera en moyenne 72 euros de plus !

Les annonces de Bayrou réduisent le rôle de l'ALD de deux façons :

- Limiter le remboursement à 100 % aux soins/produits en lien direct avec l'affection de longue durée.
- Faire sortir du statut ALD les personnes en amélioration ou en rémission (sans signes de la maladie, mais pas sans risque de rechute), alors que le risque de récurrence nécessite un suivi régulier pour détecter tôt une possible rechute et éviter des traitements plus lourds et handicapants, plus coûteux pour la société.

Réduire et suspendre le remboursement des suivis va totalement à l'encontre des campagnes salutaires de prévention, remboursées et prônées actuellement.

Les « boomers » seraient privilégiés en ayant vécu pendant les 30 glorieuses ?

La vie des retraités serait bien meilleure que celle des jeunes ? Pour diviser les générations entre elles, c'est ce qu'affirment l'ex Premier ministre Bayrou et plusieurs économistes bien-pensants, habitués aux plateaux télé. Les retraités auraient dilapidé les richesses de la terre, émis des gaz à effet de serre sans se préoccuper de l'avenir. Les générations aînées feraient payer aux jeunes générations la facture climatique et environnementale.

Ils ont tort. Les « boomers » n'ont pas connu les 35 heures, Dans les années 1950 et 1960, les durées effectives moyennes oscillaient entre 45 et 46

heures hebdomadaires. La facture climatique et environnementale, elle a déjà été payée par les victimes de l'amiante, par les victimes de l'installation et de la prolifération de la chimie dans l'agro-alimentaire (tant les cultivateurs, vignerons, éleveurs, etc., que les familles à qui ces productions alimentaires étaient majoritairement destinées), par les victimes des conditions de travail dans les mines, les industries extractives, la sidérurgie, les transports, les usines textiles, tout ce qui florissait pendant ce que les économistes désignent les « Trente glorieuses ».

Qu'ils aillent interroger des personnes en Ehpad pour leur demander ce que veulent dire les Trente Glorieuses. Ces années ont été glorieuses pour le développement de certaines valeurs boursières dans l'industrie, la pétrochimie, puis dans des services et pour l'expansion d'un certain capitalisme, c'est tout.

Et dans les Ehpad, ils peuvent aussi tomber sur d'anciens combattants qui ont connu, participé et subi les guerres coloniales, ont été envoyés en Algérie voire en Indochine. Nous ne le souhaitons pas pour les jeunes.

Toutes ces tentatives de diviser la population en accusant les retraité·es de tous les maux préparent une violente offensive contre les personnes en retraite.

Les annonces de Bayrou donnent une idée des intentions du gouvernement, et cela pourrait aller au-delà, par exemple une baisse du pouvoir d'achat des pensions pendant plusieurs années. En effet, le Comité de suivi des retraites a proposé en juillet une sous-indexation des pensions pendant plusieurs années afin de garantir l'équilibre des régimes à l'horizon 2030. Le projet de budget de la

Sécurité sociale pourrait minorer la revalorisation des retraites de base de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'évolution de l'inflation chaque année entre 2027 et 2030, pour « économiser » 3,6 milliards d'euros en 2027, 4,8 milliards en 2028 et 6 milliards en 2029 (en net, c'est-à-dire en tenant compte notamment des effets sur la CSG).

Les personnes à la retraite sont les plus visées par les économies. Une mobilisation spécifique d'ampleur s'impose, tout en participant activement aux actions de l'ensemble de la population contre l'austérité.

Principaux éléments des interventions

44 Loire-Atlantique (Marc Lerbey) insiste sur la crise budgétaire et la force de frappe terrible qui inondent les médias. Les rares contre-discours sont discrédités, comme la taxe Zucman dont les opposants remettent même en cause ses capacités et ses diplômes, Bernard Arnaud notamment. Les propos de Bayrou (« Boomers ») créent une fracture intergénérationnelle, qui pourrait aller jusqu'à des affrontements contre les vieux. Droite et extrême droite attaquent le principe même de la démocratie classique, les droits sociaux, la remise en cause de la justice lors de l'affaire Sarkozy.

44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner) : le macronisme augmente les crises. Le rapport de forces entre les classes montre que la société civile a encore du ressort. Les oppositions contre la loi Duplomb sont réconfortantes. Sarkozy et d'autres dénoncent un « coup d'état judiciaire », alors qu'ils se prononcent tous, quand il s'agit des petits délinquants, pour une justice plus sévère et qu'ils veulent durcir les sanctions. La crise politique due à la tripartition va éjecter rapidement Lecornu, le plus proche de Macron depuis le départ et « son fils spirituel », comme l'éjection de Barnier (un « LR »), puis celle de Bayrou (un des premiers soutiens à Macron). La porosité RN – patronat s'est déjà produite dans le temps et dans d'autres pays (« mieux vaut Hitler que le Front Populaire »).

Nous constatons toujours que, pendant les mouvements sociaux, le RN est rapidement hors circuit et absent. La nouvelle force politique serait alliance droite et extrême droite. Les 10 et 18 septembre ont montré la faiblesse de la grève (au mieux, les gens continuent de « déléguer »). Les boomers méritent une action spécifique qui doit commencer par une campagne médiatique contre ces discours. Ceux qui entretiennent cette vision veulent provoquer une guerre des générations. Il s'agit toujours de diviser pour mieux régner, de présenter des boucs émissaires pour éviter de parler des oppositions les plus frontales, celles entre les exploités et les exploités. Le discours sur la dette veut ensuite justifier l'austérité, prétend que l'état se gère comme un ménage, ce qui est faux. Nous nous souvenons du discours de François Fillon (« Je suis à la tête d'un État en faillite », ce qui n'empêchait pas qu'il tapait quand même dans la caisse !).

Les équipes syndicales se mobilisent difficilement sur la dette, tout comme sur les questions internationales ; des formations sont nécessaires. En Espagne, des mobilisations existent (en soutien à la Palestine, notamment pendant la Vuelta (le « Tour de France » d'Espagne), et aussi en Belgique, à Londres, etc. Qui va à la réunion internationale du Réseau syndical international ?

SUD-Rail (Anne Millant) rappelle que Lucie Castets était d'accord avec la suppression de l'abattement de 10 %. Dans le contexte, il faut une action spécifique des retraités : ils et elles se mobiliseront plus pour des actions de retraités que d'actifs. À Paris, il ne faut plus aller dans des quartiers déserts sous prétexte qu'ils sont proches du ministère de la Santé : ce n'est pas mobilisateur. À Paris, c'est le national qui décide des actions, il faudrait que ce soit les parisiennes : sur la forme, le parcours, les remises de motions. Le patronat français collabore ouvertement aujourd'hui avec l'extrême droite, plusieurs ouvrages rendent compte des rapports réguliers entre les deux (notamment, le livre de Laurent Mauduit).

94 Val-de-Marne (Odette Dick-Scherrer) revient sur la dette qui manque de discours cohérent, il faut en discuter et non « s'en foutre ». La France trouve facilement des prêteurs pour lever des emprunts qui enrichissent ceux que l'on combat. Il faut réduire la dette en taxant les riches. Elle ne supporte pas les media Bolloré, le déchainement contre Legrand et Cohen, nous devrions défendre le service public de l'audio-visuel et contester les media Bolloré qui veut racheter le Parisien. L'évolution de la presse aux USA fait peur.

91 Essonne (Catherine Fayet) trouve le texte sur le contexte de grande qualité. La résistance aux événements dans le 91 était un peu en avance, elle est partie vite et s'est structurée. Les premières AG, rapidement délocalisées, dépassaient les 100 personnes, des personnes très ancrées à gauche. Le 10, une grève encore en cours sur la plateforme d'Amazon n'est portée que par Solidaires, un fort rassemblement le 10 avec blocages a été suivi l'après-midi par une grosse manifestation. Le 18, c'étaient surtout des manifestations. Le 25 septembre, des AG moins fréquentées posent la question des suites. La faiblesse concerne les grèves. On connaît l'essentiel des mesures à venir de Lecornu. Les municipales seront maintenues, elles pèseront. Deux collectifs Palestine sur le 91, à Évry et St Michel sur Orge, manifestent dans les quartiers populaires, sans grand investissement militant syndical, hors les retraités.

94 Val-de-Marne (Carine Delhostal) revient sur la taxe Zucman et les attaques incroyables de la presse. Les richesses des plus riches ont beaucoup augmenté : entre 2003 et 2022, le revenu moyen de 0,1% des plus riches a augmenté de 119 % bien plus vite que le reste de la population (+46 %). La taxe n'aurait des effets qu'au bout de 15 ans, c'est au bout de cette période que la croissance des 500 plus grosses fortunes commence à être moins rapide.

C'est une petite goutte d'eau. Le lien RN et patronat se voit avec la mise en place de la liste des métiers en tension pour l'emploi des immigrés ; il y aurait donc des immigrés « utiles » et les autres. L'immigré est à la merci de son patron pour avoir un emploi, donc des papiers et un logement. Le RN complice s'oppose au regroupement familial, ce qui isole l'immigré. Concernant les journées d'action, je me pose la question sur cette succession de journées d'actions comme cela a déjà eu lieu pour la réforme des retraites (Le 10, le 18, le 2 octobre, et après ?).

59 Nord (Michèle Béarez). Les boucs émissaires sont utilisés pour masquer les vrais responsables : les « boomers » sont des bénévoles et aident leurs enfants et petits-enfants, les immigrés qui pourtant rapportent beaucoup par leur présence, notamment dans les secteurs « en tension ». Les cours de français dont ils bénéficiaient ont été supprimés. Le patronat veut réduire les emplois pour diminuer la dette, mais il va ainsi réduire les cotisations. Les riches nous disent que les richesses des riches seraient virtuelles pour la taxe Zucman (la valeur des actions qu'ils possèdent, valeur qui est très volatile). Mais leurs yachts, leurs résidences luxueuses, etc., ne sont pas virtuels, tout comme leur train de vie ostentatoire. L'austérité va réduire la consommation, inciter à la récession, ce qui devrait inquiéter le patronat. L'action du 10 consistant à ne pas utiliser la CB n'a pas fonctionné.

Christian Mahieux alerte sur le danger des comparaisons pour dire que c'est mieux ailleurs, mais dans l'autre sens, les actions en France émerveillent vues de l'étranger, alors que nous les trouvons insuffisantes... Les manifs en Italie, appelées par les syndicats de base dont nous sommes proches, ont mobilisé, mais la grève n'a pas fonctionné. La CGIL qui avait appelé la semaine d'avant voulait essentiellement « planter » les actions des syndicats de base. Les « boomers » ne sont pas une classe sociale, ce n'est pas homogène, les nôtres n'étaient pas au pouvoir il y a 50 ans pour décider de détruire la planète. Au sujet du mouvement social en cours : l'Unirs en BN et CN est surtout intervenue sur la situation réelle (absence de rapport de forces pour une grève qui n'a touché que la RATP et la SNCF de façon correcte), tout comme SUD-Rail. Notre priorité doit être à la construction de nos forces dans les services et entreprises. D'autres disent qu'ils en ont marre des actions qui se succèdent, tout en souhaitant que la prochaine date soit rapprochée. L'Unirs peut porter ce débat avec un peu de recul. Sinon, nous allons tirer des bilans négatifs, ce qui

n'engage pas à l'adhésion. Le refus de Zucman de la part des riches se fait par principe : nous n'avons pas à mettre notre nez dans leurs affaires.

59 Nord (André Delcroix) informe qu'il n'y a pas eu beaucoup de blocages, que des AG ont rassemblé 200 personnes et distribué des tracts pour bloquer tout. Les media sont là pour servir les plus fortunés et les grosses entreprises. Le PS va censurer Lecornu ? Macron nommera un Premier ministre PS ? Le musée des horreurs ne serait pas supportable avec une ou deux mesures en moins, il faut changer le budget, mais Lecornu est dans la continuité de Macron. L'anniversaire des 80 ans de la Sécu se prépare.

75 Paris (Geneviève Mérand) relève un accord sur les constats. Il ne faut pas se lamenter sur les difficultés d'agir. Notre travail est de déconstruire le discours en affirmant la lutte des classes. La taxe Zucman est un enjeu de classes. Les immigré·es doivent être défendu·es. Les boomers n'existent pas plus que le concept des femmes ou des jeunes, que le gouvernement tente d'opposer. Les classes existent et nous subissons la même politique. Il se passe des choses, mais la colère ne suffit pas. Que faire ? Comment reconstruire ? En menant la bataille culturelle, notamment sur les marchés où il faut discuter avec les personnes qui ne sont pas d'accord avec nous. Quel est le poids de nos communiqués ?

14 Basse-Normandie (Odette Hervieu) rappelle que les blocages étaient vite dispersés par la police et les gardes à vue et les condamnations sont vite tombées. Il y a un rassemblement CPAM à Caen demain. La bataille culturelle se fait avec des tracts sur les marchés.

Gérard Gourguechon répond à des remarques :

- La bataille culturelle et idéologique est importante. Sur la taxation des très riches, une majorité de l'opinion publique est désormais d'accord. C'est ce qui explique le rouleau compresseur médiatique actuellement en route contre la taxe Zucman. Alors que la taxe Zucman, ce n'est pas grand-chose, seulement au maximum 2 % des 1 800 plus riches des très riches. Ça n'empêcherait pas les richesses des riches d'augmenter, l'argent continuer de ruisseler vers les plus riches, les 211 milliards d'aides de continuer, et aussi l'exploitation capitaliste de continuer. Pourtant elle est accusée d'être de trop. Si le mouvement social était fort, la taxe serait accordée pour que l'action cesse et que le capitalisme perde.

- Comme il a été dit, effectivement, quand le mouvement social se manifeste, l'extrême-droite est silencieuse, voire se dévoile et montre qu'elle est pour le maintien du système d'exploitation sous couvert du « maintien de l'ordre ». Une des meilleures façons de lutter contre l'extrême-droite, c'est de lutter pour nos revendications.
- Lucie Castets qui est pour les 10 %, cela montre que la gauche, comme aux USA, participe à la gestion du capitalisme, comme Hollande en son temps avec ses cadeaux fiscaux et sociaux aux entreprises, le PCF à un autre. Le silence des démocrates face aux outrances de Trump, c'est la suite des manques d'Obama contre les « puissances de l'argent ».
- Plutôt Hitler que le front populaire, pour le patronat, oui, c'est toujours actuel.
- La première raison de la dette c'est l'absence de moyens, l'insuffisance des recettes. Macron a privé l'État de recettes en diminuant les impôts des plus riches. L'outil professionnel, c'est le capital qu'il faut taxer.
- Un communiqué aux media publics serait bien sur le thème de la presse.
- Le 10 a poussé l'intersyndicale à appeler le 18, sans attendre la mise en place d'un gouvernement.

91 Essonne (Roland Baille) demande des précisions sur le contenu du communiqué sur les media, il n'est pas question de soutenir le journal d'Antenne 2 !

SUD PTT (Philippe Cornélis) s'interroge sur le meilleur moment pour l'action des retraité·es. À quelle échéance du gouvernement pourrait-elle correspondre ?

44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner) : la dette est un problème de recettes, la conséquence de la politique de l'offre de Macron pendant 10 ans. Aujourd'hui, le Mozart de la finance est sourd comme Beethoven. Les pays ne peuvent pas emprunter directement à la banque européenne, ils doivent passer par l'intermédiaire des banques qui se servent au passage. La France continue d'envoyer du matériel militaire à Israël, les salarié·es de ces entreprises pourraient donner des informations.

SUD-Rail (Anne Millant) rappelle que l'Unirs n'a pas soutenu le service public contre l'offensive de Dati, il serait surprenant de soutenir le service public maintenant, juste après les sanctions contre deux journalistes dont on apprécie peu le travail. D'accord pour un communiqué qui défend la presse indépendante. Au sujet de la manifestation à Paris, quel est l'intérêt de porter une motion à un ministre

sur le départ ? Il y a d'autres interlocuteurs : par exemple la direction de l'APHP, ou la mairie de Paris.

44 Loire-Atlantique (Marc Lerbey) pense que le communiqué doit défendre un service public de l'information indépendant, et se positionner contre sa privatisation.

91 Essonne (Catherine Fayet) approuve. Le 4 octobre sur l'anniversaire de la Sécu, soit ce weekend, est important : à Paris, nous y avons toute notre place avec les bagarres menées pour le maintien d'hôpitaux de proximité. Elle approuve les propos de Christian sur la nécessité de dire le réel sur le terrain. Le rapport de forces a fait bouger le gouvernement, a forcé Retailleau à mettre en place un énorme dispositif policier. La loi travail a diminué les moyens des OS. Les jeunes regardent essentiellement les réseaux sociaux, où il y a de tout. Nous devons analyser ces évolutions. L'antisyndicalisme existe dans les AG.

Christian Mahieux précise le communiqué sur l'audio-visuel et le service public : un service public n'est pas forcément merveilleux sur les embauches, les conditions de travail, les services aux usagers, ... Qui écrit un projet ? Exemple de travail de syndicalisation : SUD-Rail Rennes a diffusé un tract de syndicalisation qui a provoqué 6 ou 7 demandes d'adhésion ; mais diffuser des tracts ne se fait pratiquement plus. Des diffusions publiques sont indispensables, alors que ça ne fait plus partie des habitudes.

44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner) a assisté à toutes les AG de Nantes, avec beaucoup de très jeunes, et n'a jamais entendu un propos antisyndical. Il y a constaté une surestimation du

rapport de forces, alors que les AG ont vite disparu. L'audiovisuel public serait privatisé par un pouvoir d'extrême-droite / droite.

SUD-Rail (Anne Millant) informe d'un rassemblement pour l'anniversaire de la Sécu le 4 à la bourse du travail avec la convergence des services publics. Lors d'un conflit sur le Fret ferroviaire, l'alliance pour la convergence des services publics avait participé, en gare, à la diffusion de tracts aux usagers sur ce conflit. Pour le 10 septembre, il y a bien eu une diffusion en gare, mais c'était un tract SUD Rail pour expliquer les raisons de la grève du 10 à la SNCF. Pas de diffusion plus générale, ni pour le 10, ni depuis.

59 Nord (Michèle Béarez) a participé à une conférence de presse qui a évoqué le non-respect des lois sur le monopole de la presse et la nécessité de résister à Bolloré.

Christian Mahieux insiste sur les services publics non indépendants qui sont compatibles avec un état d'extrême droite. Il rappelle le numéro Les Utopiques, très complet, qui peut servir pour l'anniversaire de la Sécu.

Décisions :

- Communiqué pour des services publics indépendants.
- RSISL : Jacky y va pour l'Unirs (et Christian y sera pour Solidaires).
- G9 : Solidaires insistera pour que les structures IdF gèrent l'action à Paris.
- Journée des retraité.e.s, le 6 novembre (date à confirmer par le G9 le 9 octobre).

Rentrée des cotisations 2025 et question de la cotisation directe

Carine, la trésorière, en est à son 4^e envoi rappelant aux structures qu'elles doivent envoyer leur cotisation. Pourtant les structures en rouge dans le tableau ci-dessous n'ont pas encore réglé 2025 alors qu'elles avaient réglé 2024.

Le nombre d'adhérent·es direct·es diminue fortement, probablement du fait de l'augmentation de la cotisation qui incite à ne pas payer pour des isolé·es qui n'existent pas. Est-ce maintenant le vrai nombre ?

Le nombre d'adhérent·es dans les structures bouge peu.

Patrice Perret fait remarquer que le tableau ne reprend pas les structures qui n'ont jamais payé et que ne figurent pas en rouge les structures qui n'ont pas réglé 2024 et 2025, alors que nous y connaissons des adhérentes.

Décisions :

- Christian intervient au CN, entre autres, sur l'adhésion à l'Unirs.
- Carine prépare un courrier qui sera envoyé à toutes les structures qui n'ont pas réglé 2025 (Patrice lui fournit un fichier avec les adresses Internet).

Solidaires départementaux	2024	2025
02 Solidaires Aisne	5	5
04 Solidaires Alpes de Hte Provence	3	3
05 Solidaires Htes Alpes		
07/26 Solidaires Ardèche / Drôme		
08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne	7	6
11 Aude	5	0
13 Solidaires Bouches du Rhône	13	0
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne	75	73
16 Solidaires Charente		
19 Solidaires Corrèze	6	
22 Solidaires Côtes d'Armor	1	0
25 Solidaires Doubs	13	13
27/76 Solidaires Hte Normandie	27	18
28 Eure-et-Loire		
29 Solidaires Finistère	7	8
30 Solidaires Gard		
31 Solidaires Haute Garonne		
32 Solidaires Gers	7	6
34 Solidaires Hérault	6	6
35 Solidaires Ille et Vilaine	2	4
37 Solidaires Indre et Loire	3	
38 Solidaires Isère	4	0
44 Solidaires Loire Atlantique	20	20
45 Solidaires Loiret	23	
46 Solidaires Lot		
49 Solidaires Maine et Loire		
54 Solidaires Meurthe et Moselle		0
56 Solidaires Morbihan	1	
57 Moselle	0	0
58 Solidaires Nièvre	1	
59 Solidaires Nord		
59/62 Solidaires UIR 59/62	34	21
60 Solidaires Oise		
62 Solidaires Pas-de-Calais 59/62		
63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ?	19	18
69 Solidaires Rhône		
71 Solidaires Saône et Loire	19	0
73 Solidaires Savoie	1	1
74 Solidaires Hte Savoie	0	0
75 Solidaires Paris	25	24
76 Seine Maritime : Hte Normandie 27/76		
78 Yvelines		0
80 Solidaires Somme	11	13
82 Solidaires Tarn et Garonne	4	4
83 Solidaires Var	1	0
84 Solidaires Vaucluse	15	
85 Solidaires Vendée	25	19
88 Solidaires Vosges	10	0
91 Solidaires Essonne	8	7
94 Solidaires Val de Marne	5	7
Total Solidaires local	406	276

Organisations nationales	2024	2025
ALTER	30	200
SNABF	330	335
SNJ	176	186
SNUPFEN Solidaires		220
Solidaires CCRF et SCL	15	14
Solidaires Douanes	22	22
Solidaires Finances Publiques	1 557	1 474
Solidaires I.D.D.		
Solidaires Informatique	14	22
Solidaires Météo	90	90
Solidaires Sud Emploi	4	4
Sud Aérien		
Sud CAM	450	450
Sud Centrale MINEFI		
Sud Chimie Pharma		
Sud Collectivités Territoriales	200	200
Sud Culture et Médias Solidaires	20	33
Sud Education	200	200
Sud Energie	7	
Sud FPA Solidaires	15	15
Sud Insee	14	14
Sud Intérieur		
Sud MSA		
Sud Protection Sociale		
Sud PTT	1 300	1 203
SUD-Rail	1 443	1 226
Sud Recherche EPST	25	25
Sud Rural - Equipement	5	5
Sud Santé Sociaux	200	200
Sud Solidaires BPCE	260	260
Sud Travail Affaires sociales		
SUNDEP Solidaires	67	52
SUPPER		
Syndicat ASSO	1	1
Fédération urbains et interurbains		
SUD SDIS	10	5
Total	6 455	6 456

TOTAL GLOBAL	6 861	6 732
---------------------	--------------	--------------

Question de la cotisation directe

Patrice Perret rappelle que la cotisation directe à l'Unirs se pose car il arrive parfois que, lorsqu'une personne en retraite demande à adhérer et que nous la renvoyons sur le département, le Solidaires départemental refuse l'adhésion et que la personne doit aller voir ailleurs... Accepter la cotisation directe impose de modifier les statuts.

Principaux éléments de la discussion :

- De fait, ces personnes seraient membres de Solidaires, de leur Solidaires départemental, avec le droit de participer à des réunions et de recevoir des informations.
- L'idéal serait que chaque département mette en place une structure qui regroupe les retraité·es, mais Christian Mahieux répond que l'Unirs le demande depuis des années, que le département refusera de créer une structure pour une personne. La solution serait de les prendre à l'Unirs et d'informer le département qu'il peut récupérer l'adhésion quand il veut.
- Anne Millant fait remarquer que l'existence d'une structure pourrait inciter à des personnes d'adhérer.
- Le Nord trouve la situation aberrante, cela devrait s'arranger à l'amiable.

- Le Calvados a une structure qui accueille les retraité·es, mais le Solidaires Départemental se demande comment formaliser l'adhésion des personnes qui n'ont pas de structure de base. SUD Industrie occupe le local en permanence et prend toutes les adhésions qui passent ... et il ne participe pas à la vie locale. Il s'agit maintenant de récupérer les adhésions pour le Solidaires Départemental.
- Philippe Cornelis précise le problème, ne sont adhérentes que les structures, mais la demande d'isolé·es augmente. Une motion à l'AG de l'Unirs devrait avancer prudemment, pour faire l'expérience de l'adhésion directe. Le Val de marne a créé une section d'isolés actifs, qui ne fonctionne pas. L'adhérent isolé n'a pas forcément envie de s'investir.

Décisions :

- Une modification statutaire sera demandée à l'AG, de façon transitoire et expérimentale.
- La cotisation sera calculée par chaque personne sur la base de 0,35 % de la pension (comme le Calvados).

Information d'équipes départementales :

Dans le Gers, le Solidaires départemental refuse de reconnaître le groupe des retraité·es qui demande un arbitrage de Solidaires National (dont la majorité des membres sont à la retraite) et explique que les retraité·es doivent adhérer à leur structure professionnelle. Cela semble refléter d'anciens conflits entre Poste et Télécoms... Il ne nous est rien demandé précisément.

Christian leur répond, en mettant le SN Solidaires en copie, que le terme SUD Retraité·es n'est pas le meilleur et les incite à préciser leur demande pour l'Unirs.

Souhait des retraité·es de Vendée réunis en AG le 23 septembre : les retraité·es rencontrent des difficultés à se faire reconnaître dans le Solidaires Départemental comme les autres « métiers » de l'interpro organisés en section ou syndicat. Beaucoup de sections Solidaires Retraité·e·es restent sous forme d'association (par exemple dans le 44) ; pour faciliter la reconnaissance, il faudrait une incitation nationale pour que les associations de retraité·es se transforment en section syndicale.

A.G. du 10 décembre 2025

Pour la motion d'orientation lors de la dernière AG, les structures ont regretté de ne pas pouvoir se positionner sur des amendements arrivés au dernier moment, parfois le jour de l'AG.

Il a été décidé d'imposer une date butoir pour la réception des amendements, environ un mois avant l'AG du 10 décembre, nous avons pour cela retenu une réunion exceptionnelle du CA le 13

novembre qui examinera les amendements. La date butoir pour la réception des amendements sera le 12 novembre, les amendements arrivés après ne seront pas pris en compte.

Les structures recevront le projet de motion d'orientations le 13 octobre, un mois avant pour avoir le temps de rédiger leurs amendements. Bien sûr, la motion d'orientation écrite deux mois

avant l'AG ne sera pas plongée dans l'actualité du moment, des motions d'actualités pourront être proposées à l'AG.

Le thème retenu est indémodable : l'austérité et les attaques contre les retraité·es (Anne envoie un projet).

Invitation à l'AG avec un coupon réponse :

Christian Mahieux adapte celui de l'année dernière en ajoutant les dates pour les amendements.

Ordre du jour : Christian Mahieux s'inspire de celui de l'année dernière, avec une proposition de modification statutaire.

L'accès à l'AG en visioconférence semble obligatoire pour une participation des délégations éloignées (Marseille, Finistère, etc.). Même si avant la Covid, l'AG se passait en présence physique des délégations.

Pour chaque débat, il y aura un temps de discussion dans la salle et un temps pour les personnes en visio.

Rapport d'activités : Gérard Gourguechon envoie un projet.

Débat : on avait prévu le financement de la Sécu (seulement sur les branches santé et retraite), en faisant intervenir Michèle Rault.

Le CA ne retient pas la proposition du Calvados : les conséquences du dérèglement climatique sur la santé (mortalité précoce), sur le coût des produits agricoles.

Intervention du SN

Préparation technique :

- La réservation des chambres pour les camarades du C.A. : Carine
- Avant l'AG, des cavaliers de présentation des personnes seront à disposition : Carine et Geneviève
- Viennoiseries et café : Anne s'en occupe.
- Présidence de séance : Carine le matin et Geneviève l'après-midi.
- La visioconférence sera installée par Paris (Anne leur demande).
- Repas : couscous du restaurant proche (Gérard leur demande et s'occupe de l'apéro).